



# LABELLISATION

## Des CLUBS



## Un label : une chartre de qualité

La politique de labellisation que souhaite mettre en place la Fédération Française de Baseball et Softball doit permettre d'aider les clubs à se développer en leur allouant des objectifs à atteindre, afin de poursuivre une politique de développement cohérente. Cela doit représenter, à la fois une aide concrète pour les instances sportives, un gage de qualité pour les adhérents mais aussi offrir une parfaite lisibilité pour l'ensemble des partenaires institutionnels.



Avec l'attribution de labels, la FFBS garantit à l'ensemble de ses partenaires le respect d'une chartre de qualité, une adhésion à son plan de développement qu'elle décline identiquement sur l'ensemble du territoire.



Pour faciliter cette lecture, les clubs se voient attribuer un label de qualité selon quatre niveaux de pratique.

A chaque niveau le label est délivré pour une année sportive et atteste de la politique de développement du club.

## Principes généraux pour l'obtention d'un label



La labellisation des clubs intervient entre le mois de septembre et fin décembre de l'année en cours et prend en compte leur situation vis-à-vis de la FFBS au 1 juin de la saison en cours. Elle ne peut être effective que si le club concerné est à jour de ses obligations administratives et financières vis-à-vis de la FFBS, de sa Ligue Régionale ou de son Comité Départemental.

La proposition de labellisation est soumise aux clubs, par l'intermédiaire du Président de la Ligue. Ces derniers, via deux visites du club, font l'état des lieux et aident à l'élaboration d'une stratégie de développement.

Un Label est attribué suite au PV réalisé et validé par le Comité Directeur de la FFBS lorsque les conditions correspondant à un niveau envisagé, sont remplies.

# Description des Labels de la FFBS



## NIVEAU 1 – LABEL CREATION

<b>Licences :</b>	<b>Licences dirigeants (non joueurs) : 3 minimums.</b> <b>Licences pratiquants : 15 par équipes engagée en championnat.</b>
<b>Championnat :</b>	<b>1 catégorie engagée en championnat régional ou départemental.</b>
<b>Encadrement :</b>	<b>1 initiateur fédéral FFBS ou en cours de formation.</b>
<b>Arbitrage :</b>	<b>1 arbitre club titulaire d'un diplôme d'arbitre ou en cours de validation.</b>
<b>Scorage :</b>	<b>1 scoreur club titulaire d'un diplôme de scoreur ou en cours de validation.</b>
<b>Promotion :</b>	<b>Inscription et participation à au moins une action locale permettant la découverte de la discipline.</b>





## NIVEAU 2 – LABEL DEVELOPPEMENT

<b>Licences :</b>	<p>Licences dirigeants (non joueurs) :7 minimum.</p> <p>Licences pratiquants : 20 seniors, 15 juniors, 15 cadets ou minimes.</p>
<b>Structuration du club :</b>	<p>Présence d'installations permettant l'entraînement grâce à des créneaux identifiés.</p> <p>Disposer d'installations permettant la pratique via l'organisation de rencontres.</p>
<b>Championnat :</b>	<p>2 catégories engagées en championnat national, régional ou départemental.</p>
<b>Encadrement :</b>	<p>1 initiateur fédéral FFBS en cours de formation.</p> <p>1 initiateur fédéral FFBS validé.</p> <p>1 brevet d'état 1<sup>er</sup> degré en cours de formation.</p>
<b>Arbitrage :</b>	<p>2 arbitres club titulaires d'un diplôme d'arbitre en cours de validation.</p>
<b>Scorage :</b>	<p>2 scoreurs club titulaires d'un diplôme de scoreur en cours de validation.</p>
<b>Promotion :</b>	<p>Organisation et mise en œuvre d'un projet d'initiation visant au développement de l'activité.</p> <p>Organisation d'une journée promotion jeune ou « Challenge Diamant »</p>



## NIVEAU 3 – LABEL **PERFECTIONNEMENT**

<b>Licences :</b>	<p>Licences dirigeants (non joueurs) 10 minimum.</p> <p>Licences pratiquants : 30 seniors, 20 juniors, 20 cadets ou minimes.</p>
<b>Structuration du club :</b>	<p>Présence d'installations permettant l'entraînement grâce à des créneaux identifiés.</p> <p>Disposer d'installations aux normes permettant l'organisation de rencontres.</p> <p>Disposer d'un référant administratif (employé ou bénévole) attaché à la structure à mi-temps.</p>
<b>Championnat :</b>	<p>3 catégories engagées en championnat national, régional ou départemental.</p>
<b>Encadrement :</b>	<p>2 initiateurs fédéraux FFBS en cours de formation.</p> <p>2 initiateurs fédéraux FFBS validés.</p> <p>1 brevet d'état 1<sup>er</sup> degré validé.</p> <p>1 brevet d'état 2<sup>ème</sup> degré en cours de formation.</p>
<b>Arbitrage :</b>	<p>4 arbitres club titulaires d'un diplôme d'arbitre en cours de validation.</p>
<b>Scorage :</b>	<p>4 scoreurs club titulaires d'un diplôme de scoreur en cours de validation.</p>
<b>Médical :</b>	<p>1 médecin attaché au club.</p> <p>1 kinésithérapeute attaché au club.</p>
<b>Promotion :</b>	<p>Organisation et mise en œuvre d'un projet d'initiation visant au développement de l'activité.</p> <p>Organisation d'une journée promotion jeune ou « Challenge Diamant »</p> <p>Participation des licenciés du club aux actions de détection et de perfectionnement organisée par la Ligue ou la FFBS</p>



## NIVEAU 4 – EXCELLENCE

<b>Licences :</b>	Licences dirigeants (non joueurs) 14 minimum. Licences pratiquants : 35 seniors, 25 juniors, 25 cadets ou minimes.
<b>Structuration du club :</b>	Présence d'installations permettant l'entraînement grâce à des créneaux identifiés. Disposer d'installations aux normes internationales permettant l'organisation de rencontres. Disposer d'un référent administratif (employé ou bénévole) attaché à la structure à temps plein. Possibilité d'accès à une salle de préparation physique et récupération.
<b>Championnat :</b>	3 catégories engagées en championnat élite, national, régional ou départemental.
<b>Encadrement :</b>	2 initiateurs fédéraux FFBS en cours de formation. 4 initiateurs fédéraux FFBS validés. 1 brevet d'état 1 <sup>er</sup> degré validé. 1 brevet d'état 1 <sup>er</sup> degré en cours de formation. 1 brevet d'état 2 <sup>ème</sup> degré validé.
<b>Arbitrage :</b>	6 arbitres club titulaires d'un diplôme d'arbitre en cours de validation.
<b>Scorage :</b>	5 scoreurs club titulaires d'un diplôme de scoreur en cours de validation.
<b>Médical :</b>	1 médecin attaché au club. 1 kinésithérapeute attaché au club.
<b>Promotion :</b>	Organisation et mise en œuvre d'un projet d'initiation visant au développement de l'activité. Organisation d'une journée promotion jeune ou « Challenge Diamant » Participation des licenciés du club aux actions de détection et de perfectionnement organisée par la Ligue ou la FFBS. Mettre en place des installations permettant la visualisation et la promotion des activités.

## Engagements par la charte :

### La structure s'engage à:

- Offrir un accueil et un encadrement de qualité en veillant à l'intégrité physique et morale de tout licencié.
- Assurer les prestations de services définies dans les différents niveaux de labellisation.
- Respecter les orientations fédérales en matières, de mixité sociale et de lutte contre les diverses formes de toxicomanie et de dopage.
- Respecter la charte du fair play de la FFBS
- Respecter les directives de la FFBS et de la Ligue en matière d'enseignement, de pédagogie et de développement.
- Répertorier et fidéliser le mieux possible les pratiquants.
- Développer la pratique sportive pour toutes les catégories sans ségrégation à moins de clairement déclarer une catégorie particulière de pratiquants dans les statuts du club.
- Participer à toutes les initiatives organisées directement ou par délégation par la FFBS.
- Utiliser les supports fournis par la FFBS et la Ligue ou le Comité Départemental comme moyens de promotion et de reconnaissance.
- Respecter la charte graphique de la FFBS.
- S'assurer de la valorisation des partenaires de la FFBS, de la Ligue ou du Comité Départemental.
- Participer à la lutte contre le dopage en participants activement aux actions de préventions menées dans ce domaine par la FFBS.

## Engagements par la charte :



La Fédération Française de Baseball et Softball s'engage à :

- Mettre en place un plan de développement adapté au développement de ses activités.
- Mettre en place une politique de labellisation par l'intermédiaire de ses Ligues et ou Comités départementaux.
- Procéder à deux visites annuelles des clubs par l'intermédiaire des cadres techniques Nationaux fédéraux.
- Procéder à deux visites annuelles avec le Président de la Ligue envers les institutions publics et ou privés.
- Aider les structures selon les critères qu'elle définit pour chaque label.
- Informer les structures du label obtenu en respectant le calendrier prévu.
- Publier annuellement une carte référence de l'ensemble des clubs avec leur label.
- Proposer des stages de formations adaptés au niveau et aux exigences des entraîneurs en place.
- Informer l'ensemble des collectivités, des instances sportives et des représentants de l'Etat à tous les échelons des labels attribués aux clubs.
- Valoriser et promouvoir, auprès des différents publics et décideurs, l'image des structures répondant aux exigences des labels.

**« Ensemble préparons le futur, le développement et l'image de nos disciplines..... »**

Le Président de la FFBS

Eric-Pierre Dufour

Le Directeur Technique national

Eric Elsenhon

Version V1

Vote du CD FFBS du 30 juin 2007